

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gallais, 10 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation1 p. (384r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gallais, 10 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46076>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 décembre 1872](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Gallais](#)

Lieu de destinationInconnu

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Gallais qu'il ne peut lui offrir un emploi pour le moment et il lui envoie la somme de 64 F rétribuant l'expérience de 8 jours qu'il lui avait demandé de faire.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 10 Feby

Monsieur Gallais

Sans renoncer absolument
à vous donner un emplois à la
moment favorable ou précédent
si me vois quent à present
obligé de suspendre ma décision
en conséquence j'as l'honneur
de vous faire remettre la
somme de 64 francs pour
les 8 mois ayant servi à
l'expérience que je vous avais
précé de faire, à titre de
concours.

Veuillez croire, Monsieur,
mes ciélités.

Ferdinand